

La scolarisation des enfants de moins de trois ans

Strasbourg, 14 octobre 2015

Viviane BOUYSSE

Inspectrice générale de l'éducation nationale



Plan

- 1. Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?**
- 2. Organiser un environnement pédagogique adapté**
- 3. Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées**

(voir Ressources sur Eduscol)



1. Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?

Un droit reconnu depuis longtemps

« Les enfants peuvent être admis dès l'âge de deux ans accomplis et y rester jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de sept ans »
(Décret du 2 août 1881)

Héritage de la **salle d'asile**, institution charitable de soins et d'éducation « morale » des jeunes enfants.

Rappel : salle d'asile, puis école maternelle jusqu'après la guerre de 1939-1945 = lieux d'accueil et de première éducation des **enfants des milieux populaires**.



Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?

Une généralisation progressive de la scolarité maternelle

1970 : 5 ans / 1980 : 4 ans / 1990 : 3 ans

Des aléas selon les périodes pour les moins de 3 ans, avec des effectifs variables

- ❖ Un accroissement jusqu'à 35,5 % (pic en 1981, relative stabilité jusqu'en 2000, autour de 30 %)
- ❖ Une décroissance due à la démographie (20 % : 2007).
- ❖ Un coup de frein à partir de 2008 (11 % à la rentrée 2012).
- ❖ Depuis 2012, une relance quantitative ciblée socialement et des objectifs qualitatifs pour tous les enfants de moins de trois ans.



Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?

La relance avec la refondation de l'école (article L113-1 du code de l'éducation)

« (...) *Dans les classes enfantines ou les écoles maternelles, les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux ans révolus dans des conditions éducatives et pédagogiques adaptées à leur âge visant leur développement moteur, sensoriel et cognitif, précisées par le ministre chargé de l'éducation nationale . (...) L'accueil est organisé en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé. (...) Dans ces classes et ces écoles, les enfants de moins de trois ans sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs d'élèves pour la rentrée. »*



Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?

Les moins de trois ans à l'école : peu de recherches, peu d'études longitudinales. Enseignements d'une étude de la DEPP de 2003

- ❖ Fréquenter l'école à partir 4/5 ans = un handicap
- ❖ L'accueil à deux ans : des effets relativement faibles ; effets plus marqués : CSP les + défavorisées / les + favorisées
Bénéfique pour les élèves étrangers / issus de l'immigration
- ❖ Des mesures à concentrer dans les zones à CSP défavorisées mais interrogation : d'autres dépenses plus efficaces ?

Une inconnue : la qualité de cette scolarisation parce qu'elle s'est souvent faite à moindre frais, alignée sur les autres âges.

Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?

De nouvelles conditions : la circulaire du 18/12/12

- ❖ **Trois modalités d'accueil** : classe maternelle spécifique ; classe maternelle avec un ou plusieurs autres niveaux ; milieu mixte, entre services petite enfance et école
- ❖ **Des conditions (*à préciser localement ; cadre ouvert*)**
 - Accueil qui peut être différé au-delà de la rentrée scolaire
 - Local adapté, équipement en matériel spécifique
 - Projet pédagogique/éducatif : inscrit dans le projet d'école, présenté aux parents, prévoyant leur participation
 - Horaires assouplis / organisation négociée avec les parents
 - Formation : enseignants et personnels municipaux, équipe d'école ; formation de formateurs ; accompagnement

Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?

2012 : un effort des collectivités territoriales en faveur d'une scolarisation de qualité

- ❖ De meilleures conditions matérielles (cas des créations)
 - Locaux : des demandes... qui ont dû s'adapter
 - Matériels : des guides parfois très pédagogiques ; des coûts de fournitures, de fonctionnement ou de mobilier
 - Des coûts d'implantation parfois très conséquents
- ❖ Des emplois d'Atsem :
 - Des fonctions bien identifiées : hygiène mais aussi éducation et aide pédagogique ; relations fortes avec les enfants
 - Des exigences de la part de l'école (durée hebdo + stabilité), des attentes qualitatives (compétences)
 - Un rôle essentiel dans la classe (peu identifié dans les rapports d'inspection).



Scolariser très tôt, pourquoi et – donc - comment ?

« Co-éducation » : la question clé du lien avec les familles

- ❖ Les enseignants partagent avec les parents l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Cette situation impose **confiance et information réciproques**. Il est important que l'école explique, fasse comprendre et justifie ses choix, qu'elle donne à voir et à comprendre ses façons de faire.
- ❖ L'école doit prendre le temps d'**écouter** chaque famille et lui **rendre compte** des progrès ou des « problèmes » passagers rencontrés par son enfant.
- ❖ La qualité de la première relation est un socle déterminant.

2. Organiser un environnement pédagogique adapté

Différenciation dans le parcours en école maternelle : deux étapes **P.S° (2 / 4ans) - M.S° et G.S° (4 / 6 ans)**

- **Indications sur la progressivité** dans le programme.
Autour de 4 ans : franchissement d'une étape lié aux progrès du langage, de la fonction symbolique, de la socialisation, de la décentration, de la représentation des pensées d'autrui (« théorie de l'esprit »).
- **2/4 ans** : observation-imitation, essais-erreurs (action ++)
; construction d'un fond d'expériences (*multiplier les occasions de ...*) **Le langage ne pilote pas l'action au début de la P.S°, et durablement pour certains enfants.**
- **4/6 ans** : anticipation, projet, échanges d'idées, début du raisonnement et de la conceptualisation (action // pensée).

Organiser un environnement pédagogique adapté

Une organisation référée aux besoins des enfants

- ❖ Besoins **physiologiques** : repos, repli, propreté, alimentation (eau) ET besoins (**psycho**)**moteurs** : motricité globale et motricité fine, prise de risques en sécurité, etc. ;

Jeunes enfants : *besoins de « désordonner leur monde pour comprendre comment il s'ordonne ».* B. GOLSE

- ❖ besoins de **découvertes** et de **connaissances** : observation, imitation, exploration, action ; répétition, remémoration ; imagination-imaginaire ; attention esthétique ;
- ❖ besoins d'**expression langagière** et de **communication** : échanges ; confidences ; jeux avec le langage.

Organiser un environnement pédagogique adapté

Une organisation en fonction des besoins des enfants / suite

Un point particulier : besoins sociaux et socialisation

- ❖ **Importance de l'accueil en première scolarisation :**
favoriser une séparation en douceur avec les parents.
(Attachement sécurisé = facteur d'équilibre pour plus tard)
- ❖ Pour le jeune enfant, processus de **socialisation** = processus d'intégration à des milieux sociaux divers qu'il doit assumer en même temps qu'il acquiert une première autonomie personnelle.

Evolution fréquente : à côté ... / comme ... / avec

La socialisation n'est pas un préalable mais elle s'organise dans et par la mise en activité, en situation, avec une régulation attentive des adultes éducateurs.



Organiser un environnement pédagogique adapté

L'espace, une variable déterminante : son organisation doit permettre de **créer un sentiment de sécurité, orienter les activités, autoriser les initiatives, susciter de la motivation, favoriser les interactions.**

De manière prioritaire,

- ❖ ménager de la place pour la déambulation, les déplacements, l'exploration d'espaces particuliers ou d'objets à faire varier ;
- ❖ repenser la nature et la fonction des « coins » ; les enrichir progressivement ;
- ❖ se questionner sur les équipements de classe et d'école;
- ❖ revoir les usages des espaces extérieurs (*à développer*).



Organiser un environnement pédagogique adapté

Le temps : une question plus complexe du fait de la grande variabilité des modes de vie et des organisations du temps scolaire (*analyse locale*)

- ❖ Un temps de **pause méridienne** bien organisé permet d'assurer rapidement une fréquentation l'après-midi
 - Idéal : repas au calme et sieste immédiatement après
 - Des contraintes pour y parvenir : locaux, moyens d'accompagnement, services des personnels,...
- ❖ Pourtant, le mi-temps est une pratique presque généralisée du fait du refus d'accès à la restauration, du début de la sieste à la reprise des classes, de la contrainte des transports...

Organiser un environnement pédagogique adapté

Le temps : une question plus complexe / suite

Pour le temps scolaire,

- ❖ prévoir des **séances courtes** d'abord qui devront être **allongées peu à peu** ; encourager la concentration, la persévérance ;
- ❖ pratiquer des **alternances** :
 - activités calmes / à forte mobilisation
 - activités cognitives / motrices / d'expression
 - activités individuelles surtout au début / collectives (très peu au début) / en groupes (côte à côte au début)/
 - activités choisies / incitées / contraintes (sous consignes)

Objectifs = faire acquérir des **repères** en évitant le systématisme + conduire les enfants à « **se synchroniser** ».

Organiser un environnement pédagogique adapté

Un sujet fondamental : l'enfant et les autres, l'individu et le(s) groupe(s)

Ne pas vouloir faire du collectif trop vite.

- ❖ Une vie de groupe souvent trop tôt imposée ; une volonté d'organisation simultanée peu productive.
- ❖ L'**importance des autres** est liée aux modalités d'apprentissage (*rôle de l'observation et de l'imitation*) et au besoin de communication (*du non verbal au langage : décalages++*).
- ❖ **Rôle clé des adultes** : s'impliquer dans des situations interindividuelles ; aider à instaurer des relations effectives ; agir et verbaliser ; faire interagir ; pratiquer les fonctions concourant à l'*étayage*.



3. Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **Des objectifs prééminents avec les tout petits :**

Il faut qu'ils

- ❖ communiquent / comprennent et se fassent comprendre ;
- ❖ stabilisent et enrichissent leur motricité ;
- ❖ découvrent les possibilités de leur corps (*gestualité ; sens ; voix*)
- ❖ explorent leur environnement (*naturel et culturel*) et y prennent des repères (*liens avec le langage*).

- **Des situations fondatrices :** les jeux – les ateliers d'activités avec/pour du langage – les séances de motricité

Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **Les jeux** (espaces et matériels adaptés)
 - ❖ Priorité avec les petits, surtout s'ils n'en ont pas eu beaucoup à pratiquer : les « **jeux d'exercice** » ou « **jeux d'éveil** » ou « **jeux d'exploration** » (*variété importante*)

Aspects moteurs, sensoriels et de manipulation sont imbriqués. L'enfant vit un plaisir fonctionnel et la découverte de pouvoirs nouveaux.
 - ❖ « **Jeux symboliques** » avec **jeux de rôles** surtout :

Jeux souvent individuels d'abord ; **échanges** rudimentaires aussi longtemps que le langage l'est aussi. **Imagination** mise en branle par l'apparence concrète des objets et le lien possible avec des situations vécues. Important que les **adultes** se fassent comparses pour instaurer le **simulacre**.

Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **La motricité - 1/ Moments de « grande motricité »**
 - ❖ Pour certains jeunes enfants, équilibre encore précaire ; aisance des déplacements à acquérir.
 - ❖ Importance des « **jeux moteurs** » (forme particulière des « jeux d'exercice ») : course, sauts, enjambements, glissades, etc. **AVEC expériences émotionnelles associées** (vertige...), turbulence, cris, etc.
 - ❖ Activités (**locomotion, manipulation, projection d'objets**) visant à faire découvrir des possibles, explorer et repousser des limites, éprouver le plaisir de faire ; peu d'anticipation au début.

(le matériel mis à disposition peut induire des jeux symboliques ; en profiter...)



Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **La motricité 2 / Motricité fine & Activités graphiques**
 - ❖ Avec les moins de trois ans, activités détachées de l'objectif de préparation à l'écriture.
 - ❖ Cadre : espaces graphiques et matériels variés (surfaces ; dispositions ; outils à utiliser).
 - ❖ Activités de nature à faire acquérir des compétences
 - perceptives et de coordination perceptivo-motrice (notamment œil/main),
 - motrices,
 - spatiales,
 - cognitives : liens Geste / Trace, Trace / Sens.



Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **Les activités avec / pour du langage**

Essentiel en matière de langage :

- ❖ mettre en fonctionnement le langage ;
- ❖ induire des échanges, susciter des interactions entre enfants ;
- ❖ donner des interprétations de ce qui est vécu, faire que personnes, objets et événements prennent sens (qu'ils soient nommés, reliés, commentés, comparés...) ;
- ❖ donner une forme compréhensible aux énoncés des enfants (reformuler explicitement en énoncés complets et syntaxiquement construits).

Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **Les ateliers d'activités avec / pour du langage – suite**
 - ❖ **Supports ou/et Inducteurs :**
 - des jeux symboliques ;
 - des jeux d'exercice : manipulations voire fabrications ;
 - des objets, des animaux, des végétaux à découvrir / à observer dans la durée ;
 - des livres ; des images ;
 - des « surprises » (objet caché, affiche dévoilée progressivement)
 - ...
 - ❖ **Importance de la ritualisation d'une activité**

Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **Rôles de l'enseignant-e**
- ❖ « **Mise en scène** » : structurer espace, temps, groupe, au service de la mise en œuvre du programme.
- ❖ **Langage** : disponibilité pour des interactions personnalisées avec les enfants. *Donc dispositifs pédagogiques ad hoc*
- ❖ **Regard / Attention / Evaluation** : pour les enfants, important = éprouver la satisfaction de faire les choses par soi même sous le regard d'un adulte qui témoigne de la réussite.
Evaluation positive / Progrès
- ❖ **Accompagnement** : faire avec (jeux, livres, etc.) ; parler avec ; démonstrations (cf. pédagogie Montessori) ; étayage.
- ❖ **Relations avec les parents** : expliquer, impliquer.
- ❖ **Inscrire son travail dans un travail collectif (projet d'école, de cycle) et accordage avec l'ATSEM.**



Mettre en œuvre des « situations pédagogiques » adaptées

- **Rôles de l'ATSEM : accordage essentiel avec l'enseignant-e**
- ❖ **Mise en place** de la classe (organisation, ordre, propreté...) pour qu'elle soit « bouleversée » par l'activité des enfants.
Répétitions, régularités... et « surprises ».
- ❖ **Accompagnement des enfants** : être auprès d'eux/avec eux pour les aider à réussir ce qu'ils veulent ou doivent réaliser.
Les aider ni trop, ni trop peu.
- ❖ **Observation des enfants** : être sensible à leur engagement, à leurs essais, à leurs progrès, à leurs difficultés, à leurs craintes, à leurs réussites.
- ❖ **Echanges avec les enfants.**



Pour conclure

Permettre à chaque enfant de construire de la CONFIANCE, clé du *bien-devenir*

- ❖ confiance dans ses capacités d'apprendre,
- ❖ confiance dans ses capacités à avoir des rapports sereins avec les autres, adultes et pairs.

Permettre aux parents de construire de la CONFIANCE

- ❖ confiance dans leur enfant et dans ses capacités à apprendre,
- ❖ confiance dans l'école et dans ses capacités à les comprendre et à faire progresser leur enfant.